

TRIPLETTE PETERSEN. Dimanche 08 décembre 2019



REGLEMENT

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. C N Bowling, est ouvert à tous les joueuses et joueurs en règle avec celle-ci.

Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

Il est ouvert aux 12 premières triplètes avec confirmation impérative par chèque à l'ordre de « l'Ecole de Bowling de Vierzon ». **L'ouverture des inscriptions à lieu dès maintenant.** Toute équipe non confirmée par chèque dans un délai de 8 jours à partir de la date d'inscription ne sera pas enregistrée et ne pourra pas jouer même si elle se présente à son tour. Un remplaçant sera autorisé.

Directeur de la compétition : Nicolas Forestier

Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre fédéral et/ou le responsable du tournoi. Le montant des engagements est fixé à 180 € par équipe.

HANDICAP

Le tournoi se jouera handicap. Le handicap sera calculé individuellement sur la base de 70 % de la différence à 220 limité à 70. (référence, dernier listing publié)

COMPETITION

Chaque équipe effectuera 11 lignes en PETERSEN.

Bonus de 90 par match gagné, bonus 45 pour égalité.

HORAIRES *(début des boules d'essai)*

Dimanche 08 décembre 2019 8h30 à 12h 5 matchs

13 h30 à 17 h30 6 matchs

REMISE DES PRIX DIMANCHE VERS 17h45

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
12 équipes (12 x 180 €) bowling	2160 € 360 €	Lignages (396 x 3,20 €)	1267.2 €
		Organisation	172.80 €
		Indemnités garanties	1080.00 €
TOTAL	2520 €	TOTAL	2520 €

RECOMPENSES

1^{er} : 330 €
2^{ème} : 240 €
3^{ème} : 180 €

Meilleure partie équipe Hp (à chaque match) remporte une prime de 30 € (soit 11 X 30 €)



ENJOY BOWLING DE VIERZON

Rue de la société Française

18100 VIERZON

02.48.51.71.24

Inscription par mail à nforestier@hotmail.fr